

INTERVENIR SUR UN DÉPART DE FEU EN UNITE MOBILE FEUX RÉELS ET FEUX VIRTUELS



PUBLIC VISÉ : Tout personnel d'établissement soumis au code du travail (*article R 4227-38, alinéa 8*).



PREREQUIS : Aucun prérequis nécessaire



DURÉE : 1h00
Jusqu'à 6 sessions de 8 personnes / jour



LIEU : sur votre site, en unité mobile feux réels et feux virtuels



MODALITES D'EVALUATION :

Mise en situation



PROFIL DE L'INTERVENANT :

Formateur compétent dans le domaine incendie, connaissance des référentiels utilisés dans le cadre de la première intervention : code du travail, règles APSAD, normes...

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

Adapter sa réaction à la situation, donner l'alarme, mettre en œuvre un extincteur et intervenir sur le départ de feu.

Théorie (25%) :

- > Le triangle du feu
- > L'alarme, l'alerte
- > Les extincteurs

Pratique (75%) :

Le stagiaire est mis en situation face à un départ de feu réel et virtuel :

- > Identifier le feu
- > Effectuer les coupures d'urgence
- > Donner l'alarme ou alerter les secours
- > Choisir et utiliser le bon extincteur

Méthodes pédagogiques :

- > Exposé
- > Présentation des différents extincteurs et démonstration commentée
- > Mise en situation

Moyens mobilisés :

- > Unité mobile feu réel et feux virtuels
- > Les extincteurs

